

Les programmes européens 2007/2013 en Midi-Pyrénées

Mai 2011

Visite d'un projet soutenu par
l'Union européenne dans l'Aveyron

DOSSIER de PRESSE

Le Joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Mai 2011

Visites de projets
soutenus par l'Union européenne
dans l'Aveyron

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Les projets soutenus dans l'Aveyron

Les projets visités

D'autres exemples de projets dans l'Aveyron

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

La politique de cohésion et la politique de développement rural / Les chiffres clés dans l'Aveyron

Le fonctionnement des programmes européens en Midi-Pyrénées

Infos pratiques

Glossaire, contact

Le Joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

En mai, c'est le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées.

De nombreuses associations et institutions organisent des manifestations pour fêter l'Europe : balade européenne à vélo, spectacles, café-débat, concerts, expositions, visites, villages européens, dégustations... il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez le panorama de toutes les manifestations en Midi-Pyrénées et dans l'Aveyron sur :

> www.europe-en-midipyrenees.eu/le-joli-mois



Désormais, chaque année, le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées proposera le programme de toutes les manifestations sur l'Europe organisées dans notre région.

Midi-Pyrénées reprend ainsi une initiative originale née en Aquitaine l'année dernière.

La journée de l'Europe...

... est fêtée le 9 mai par tous les européens en hommage à la déclaration Schuman du 9 mai 1950.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, alors Ministre français des Affaires étrangères, appela à la mise en commun de la production de charbon et d'acier de la France, de l'Allemagne et d'autres pays européens.

Sa déclaration est devenue symboliquement l'origine de la construction européenne.

Lundi 9 mai à 11h

Visite du chantier d'insertion du Château de Calmont d'Olt (Aveyron)

Le site du château de Calmont d'Olt (commune d'Espalion) a été le lieu d'un chantier d'insertion qui a accueilli des publics en grande difficulté pour l'accès à l'emploi.

Conduit par l'association de sauvegarde du château de Calmont-d'Olt dont le directeur est le propriétaire du château, ce projet a offert l'opportunité à 46 personnes sous convention de renouer avec une activité professionnelle et de bénéficier d'un encadrement technique et d'un accompagnement social personnalisés.

Les bénéficiaires sont positionnés sur les deux axes du chantier:

- chantier de maçonnerie traditionnelle
- chantier d'accueil du public / accueil touristique

L'association porteuse, dirigée par un bénévole, emploie six salariés permanents et met à disposition l'ensemble du matériel nécessaire au chantier.

La structure est insérée dans un réseau de partenaires nombreux, pour favoriser la mise en cohérence des politiques publiques d'inclusion active : Pôle emploi, la DIRECCTE, le Conseil général de l'Aveyron, les services de l'État et les collectivités territoriales.

Les résultats

Les objectifs de ce chantier d'insertion étaient d'amorcer la résolution des freins à l'emploi en termes de mobilité, de problèmes de santé, de logement, d'insuffisance de revenus ou de surendettement.

Il s'agissait par ailleurs d'assurer la professionnalisation des bénéficiaires de l'action.

Objectifs atteints : la démarche d'insertion a permis à 12 des 46 bénéficiaires (26%) de renouer avec l'emploi au travers d'un contrat aidé, d'un CDD de plus de 6 mois ou d'un CDI.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

Association de sauvegarde du château
de Calmont-d'Olt
8, rue des Fossés
12500 Calmont-d'Olt.
Thierry PLUME, directeur
05 65 51 69 92
contact@chateaucalmont.org

. Le coût total éligible du projet :

60 587 €

. Les financements

Union européenne (FSE) :	30 187 €
<small>FSE = Fonds social européen</small>	
État	15 000 €
Conseil général	14 400 €
Mairie d'Espalion	1 000 €

D'autres exemples de projets dans l'Aveyron

La santé en milieu rural



Avec le soutien de l'Union européenne, douze professionnels de santé, médecins, infirmières, kinésithérapeute, dentiste, podologue et diététicienne se sont regroupés à Salles-Curan, en Aveyron. Les habitants du canton accèdent ainsi à un service de santé de qualité et de proximité.

Bénéficiaire : Commune de Salles Curan

Lieu : Salles-Curan, Aveyron

Financement européen : FEADER

L'aménagement de l'aire d'accueil du Viaduc de Millau



En soutenant l'aménagement de l'aire de Brocuéjols, situé près du Viaduc de Millau, l'Union européenne offre une meilleure visibilité à un site touristique majeur qui devient ainsi une vitrine pour les produits régionaux.

Bénéficiaire : Conseil Général de l'Aveyron

Lieu : Viaduc de Millau, Aveyron

Financement européen : FEDER

La Maison Commune Emploi Formation (MCEF) de Decazeville

Financement européen : FEDER (pour la construction) et FSE (pour les actions)

L'implantation d'un atelier de tranchage sur la zone de la Cavalerie

Bénéficiaire : L'entreprise Tranchage de la Jasse

Lieu : La Cavalerie, Aveyron

Financement européen : FEDER

L'équipement et aménagement de l'extension de l'atelier de charcuterie salaisons

Bénéficiaire : Ets Bories

Lieu : Plaisance, Aveyron

Financement européen : FEADER

D'autres chantiers d'insertion en Aveyron :

Le Château de Montaignut et les Jardins du Chayran

Financement européen : FSE

Tous les projets financés par le FEDER et le FSE dans l'Aveyron et en Midi-Pyrénées sont en ligne sur le site des programmes européens :

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/web/Europe/2218-tous-les-projets-finances.php>

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

Dans toutes les régions d'Europe, l'Union européenne finance des projets pour renforcer la compétitivité et le développement des territoires et réduire les écarts de développement entre les régions européennes.

Avec les programmes européens, l'Union européenne investira ainsi plus d'1,4 milliard d'euros en Midi-Pyrénées entre 2007 et 2013.

Deux politiques européennes encadrent les programmes européens, trois fonds les soutiennent :

- Le FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
- Le FSE : Fonds Social Européen
- Le FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La politique de cohésion en Midi-Pyrénées

> Objectif « Compétitivité régionale et emploi » soutenu par le FEDER et le FSE 621 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Les programmes « Compétitivité régionale et emploi » soutiennent en priorité la recherche, l'innovation, le développement durable, les technologies de l'information et de la communication, le transport ferroviaire régional, l'emploi, la formation professionnelle, l'insertion et la cohésion sociale, notamment dans les quartiers urbains sensibles.

> Objectif « Coopération territoriale européenne », soutenu par le FEDER

La coopération transfrontalière : Espagne-France-Andorre / 168 millions d'euros*

La coopération transnationale : SUDOE / Sud-ouest européen / 99 millions d'euros*

La coopération interrégionale / 321 millions d'euros*

* montants pour la zone de coopération

La politique de développement rural en Midi-Pyrénées

> Développement rural soutenu par le FEADER 862 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Pour la période 2007/2013, la politique de développement rural se renouvelle et s'intéresse à l'environnement et à toute l'économie rurale. Elle soutient également les agriculteurs, notamment dans leur prise en compte de l'environnement et dans l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier.

Les chiffres clés en Aveyron

Depuis 2007, les fonds européens ont investi plus de 214 millions d'euros en Aveyron.

FEDER : plus de 150 projets ont bénéficié de plus de 17 millions d'euros du Fonds européen de développement régional (FEDER).

FSE : plus de 290 projets ont bénéficié de plus de 6 millions d'euros du Fonds social européen (FSE).

FEADER : plus de 191 millions d'euros de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ont été investis en Aveyron.

Le fonctionnement des programmes européens

L'Union européenne délègue la gestion de ces programmes aux niveaux national et régional.

Ainsi, après déclinaison de la stratégie européenne au niveau régional, adoption des types d'actions financées et des critères de sélection, ce sont les partenaires régionaux qui sélectionnent les projets.

La sélection des projets

Les projets sont sélectionnés collégalement par le comité régional de programmation qui se réunit en moyenne tous les deux à trois mois.

Le comité de programmation est coprésidé par le préfet de la région Midi-Pyrénées et le président du Conseil régional Midi-Pyrénées et composé de l'ensemble des partenaires régionaux, notamment : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, le Conseil économique et social régional, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires et les services instructeurs compétents.

> *Prochain comité de programmation le 5 juillet 2011*

La gestion des programmes

Le préfet de la région Midi-Pyrénées est l'autorité de gestion des programmes : il est responsable de leur mise œuvre.

Pour la période 2007/2013, le préfet de région a délégué la gestion d'une partie du programme à des collectivités et des organismes selon leurs compétences.

Ainsi, le Conseil régional Midi-Pyrénées, sept Conseils généraux, des PLIE et des OPCA sont gestionnaires délégués d'une partie des programmes européens. Leurs services instruisent les dossiers correspondant à leurs compétences.

Tous les partenaires se retrouvent ensuite en comité de programmation pour la sélection des projets.

Le suivi des programmes

Le suivi des programmes est assuré par un large partenariat (européen, national, régional) qui se réunit deux fois par an en comité.

Le comité de suivi s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des programmes.

Il est coprésidé par le préfet de région et le président du Conseil régional et réunit :

- les représentants de la Commission européenne ;
- les représentants des instances nationales: la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ;
- les partenaires régionaux : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, les députés européens, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires.

> *Prochain comité de suivi le 29 juin 2011 à Toulouse*

Glossaire

FEDER : Fonds Européen de DÉveloppement Régional

FSE : Fonds Social Européen

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PLIE : Plan local d'insertion et l'emploi

Contacts

Lilian CLUZEL

05 65 75 71 37

lilian.cluzel@aveyron.gouv.fr

Chargé de communication

Préfecture de l'Aveyron

Mathilde BLAYA

05 34 45 33 28

mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Préfecture de la région Midi-Pyrénées / Mission Europe

L'espace presse du site des programmes européens en Midi-Pyrénées

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/espace-presse>